



Donation d une maison

Par Riri01

Bonjour

Je suis fils unique nous avons fait estimé les biens de mon père qui s élève à 220000eur (maison) il va me faire un donation et garder l usufruit combien cela va nous coûter en tout?

En attente d un retour bonne fin de journée a vous

CDT

Par yapasdequoi

Bonjour,

Il souhaite vous donner la nu-propriété de ce bien ?

Pour en calculer la valeur, il faut indiquer l'âge de votre père.

Lorsqu'il fait cette donation, il peut aussi vous faire donation de liquidités afin de payer les droits de donation.

Demandez au notaire de vous calculer les frais.

Par Riri01

Bonsoir

Mon père a 70 ans et 2 mois et oui la nue propriété

Cdt

Par yapasdequoi

Simulateur ici :

[url=https://www.service-public.fr/simulateur/calcul/bareme-fiscal-usufruit]https://www.service-public.fr/simulateur/calcul/bareme-fiscal-usufruit[/url]

Usufruit en % de la valeur des biens :

40,00 %

Valeur fiscale de l'usufruit :

88 000,00 ?

Nue-propriété en % de la valeur des biens :

60,00 %

Valeur fiscale de la nue-propriété :

132 000,00 ?

La donation de la nu-propriété est exonérée sur 100 000 euros (sauf si vous avez déjà eu une donation depuis moins de 15 ans)

Vous serez taxé sur 32 000 euros, pour environ 4800 euros, auquel il faut ajouter les frais d'acte et les émoluments du notaire.

Seul le notaire peut vous donner un montant exact.

Par Riri01

Merci beaucoup pour votre réponse c est super gentil

Encore merci et bonne soirée à vous